

**ANNEXE 1. Grille d'identification des dangers et évaluation des risques**

Arr./Serv. :	Direction :	Complété par : S. Heng	Date : 2-nov-18
UADM :	Participants : J. Désy, S. Ferrarini, Y. Girard, J.-A. Méthot, D. Nault		
Activité : cadenassage réseau d'eau secondaire	Approuvé par :		Date :
Opération/équipement/procédé : Pose de la sellette de branchement avec perçage (¾" à 2")		Cadenassage non requis pour conduite sous pression	

IDENTIFICATION des DANGERS			ÉVALUATION des RISQUES											
			Évaluation initiale						Évaluation finale					
			Composantes du risque <i>(Rf Annexe 3)</i>			Indice de risque initial <i>(Rf Annexe 4)</i>			Mesures correctives <i>(Rf Annexe 4)</i>			Composantes du risque <i>(Rf Annexe 3)</i>		
Tâche OU Parties d'équipement ou de procédé	Dangers identifiés		Gravité (G)	Fréquence (F)	Probabilité (P)	Pointage (G X P X F)	Niveau de risque	Actions	Responsable et échéance	Gravité (G)	Fréquence (F)	Probabilité (P)	Pointage (G X P X F)	Niveau de risque
	Danger (ex. : outil coupant, travail en hauteur, client agressif) <i>(Rf Annexe 2)</i>	Conséquences vraisemblables à la SST (ex : éraflures, coupure, fracture, choc post-traumatique) <i>(Rf Annexe 3)</i>												
Espace clos	<a href="#">Voir fiche IDER Espace clos</a>													
Tranchée, excavation	<a href="#">Voir fiche IDER Creusement-tranchées-excavation</a>													
Signalisation : appliquer les panneaux réglementaires	Danger mécanique : se faire frapper	Fracture	Critique	Très élevé	Possible	400	(4) Élevé	Port des EPI Fermeture de rue Utilisation d'un véhicule de protection		Critique	Élevé	Peu probable	160	(2) Faible
	Danger ergonomique : manutention des panneaux	TMS léger	Mineure	Très élevé	Possible	100	(2) Faible	Évaluation des charges et formation		Mineure	Très élevé	Possible	100	(2) Faible
	Danger thermique : froid, chaud	Mineur	Mineure	Moyenne	Possible	60	(1) Très faible	Port des vêtements adéquats Appliquer des mesures de prévention appropriées au froid ou chaud		Mineure	Moyenne	Possible	60	(1) Très faible
	Danger physique : chute de plein pied causée par plaque de glace, neige, trottoir, sol inégale, boue	Entorse, fracture simple, contusion, commotion	Grave	Très élevé	Probable	600	(4) Élevé	Abrasif, nettoyage des lieux, crampons Inspection des lieux de travail Capsules vidéo sur les chutes et glissades		Grave	Très élevé	Possible	300	(3) Modéré
Délimitation aire de travail	Danger ergonomique : manutention des barricades, balises, cônes, clôtures de chantier	TMS léger	Mineure	Très élevé	Possible	100	(2) Faible	Évaluation des charges et formation		Mineure	Très élevé	Possible	100	(2) Faible
Procédé à la pose de la sellette	Danger mécanique : éclat des pièces (tuyau d'eau, pièces de la sellette, rupture pneumatique)	Fracture, contusion, commotion	Grave	Moyenne	Possible	180	(2) Faible	Formation sur appareils et outils Inspection et entretien préventif des équipements		Grave	Moyenne	Possible	180	(2) Faible



	Danger physique : inondation dans la coupe ou chambre de vannes	Mineur	Mineure	Moyenne	Possible	60	(1) Très faible	Prendre connaissance du plan de fermeture et s'assurer de l'accessibilité et fonctionnalité des vannes Installer des pompes fonctionnelles à proximité		Mineure	Moyenne	Possible	60	(1) Très faible
	Danger physique : monter et descendre dans la coupe ou chambre de vannes	Chute 4 à 8 pieds, fracture, entorse, contusion	Grave	Moyenne	Probable	360	(3) Modéré	Angle de repos et hauteur à respecter 3 points d'appui		Grave	Moyenne	Possible	180	(2) Faible
	Danger ergonomique : manutention des outils, posture contraignante	TMS, entorse	Grave	Moyenne	Probable	360	(3) Modéré	Formation à la tâche et aux outils		Grave	Moyenne	Possible	180	(2) Faible
	Danger physique : accrochage et trébuchage lié à la configuration	Égratignures, ecchymoses	Mineure	Moyenne	Probable	120	(2) Faible	Lieux propres et dégagés Port des EPI		Mineure	Moyenne	Possible	60	(1) Très faible
	Danger biologique : contact avec matières biologiques	Gastro	Important	Moyenne	Probable	240	(3) Modéré	Carnet de vaccination à jour Trousse de nettoyage individuelle des mains		Important	Moyenne	Possible	120	(2) Faible
	Danger physique : monté et descendre le matériel	Mineur	Grave	Moyenne	Possible	180	(2) Faible	Inspection et entretien des élingues Port des EPI Travailleur pas sous la charge		Grave	Moyenne	Possible	180	(2) Faible
Fin des travaux	Danger mécanique : se faire frapper lors enlèvement de la signalisation	Fracture	Critique	Très élevé	Possible	400	(4) Élevé	Port des EPI Fermeture de rue Utilisation d'un véhicule de protection		Critique	Élevé	Peu probable	160	(2) Faible



### ANNEXE 3. Les 3 critères d'évaluation du risque

**GRAVITÉ** : *le plus haut niveau de conséquences vraisemblables en terme de lésion ou de dommages qui pourrait résulter du contact avec le danger identifié*

Niveau	Description	Facteur	Mots-clés
<b>Catastrophique</b>	Mortalité, invalide à vie	25	s.o.
<b>Critique</b>	Perte de temps avec incapacité permanente, le travailleur ne revient pas à son poste régulier	20	Amputation, fractures multiples, surdit�, br�lure 3e degr�e, choc post-trauma chronique
<b>Grave</b>	Perte de temps avec incapacit� temporaire, le travailleur a besoin d'une p�riode d'adaptation avant son retour � son poste r�gulier (ex. : retour progressif)	15	Entorse, fracture simple, tendinite, commotion, br�lure plus grave, infections graves, choc post-traumatique
<b>Important</b>	Perte de temps, le travailleur revient � son poste r�gulier	10	Foulure, gastro, coupure profonde, br�lure mod�r�e
<b>Mineure</b>	Premiers soins sans perte de temps, le travailleur continue sa journ�e r�guli�re ou est de retour le lendemain	5	Ecchymose, inconfort, irritation mineure, �gratignure

**FR QUENCE D'EXPOSITION** : *fr quence de r alisation de la t che exposant le ou les travailleurs au danger*

Niveau	Description	Facteur
<b>Tr�s �lev�</b>	Continuellement (plusieurs fois par jour)	5
<b>�lev�</b>	Fr�quemment (environ une fois par jour)	4
<b>Moyenne</b>	Occasionnellement (entre une fois par semaine et une fois par mois)	3
<b>Faible</b>	Peu fr�quemment (entre une fois par mois et une fois par ann�e)	2
<b>Tr�s faible</b>	Rarement (exceptionnelle) �a d�j �t� fait ou �a pourrait potentiellement �tre fait dans certaines conditions	1

**PROBABILIT ** : *quelle est la probabilit  que la gravit  de l' v nement accidentel retenu se produise en tenant compte des mesures en place*

Niveau	Description	Facteur
<b>Tr�s probable</b>	Aucune mesure de s�curit�, va certainement survenir un jour	10
<b>Probable</b>	Mesures de s�curit� faibles (ex.: �quipements de protection individuelles seulement de fournis)	8
<b>Possible</b>	Des mesures de pr�vention sont en places (ex. : formation, proc�dures, inspections, alarmes et affichages)	4
<b>Peu probable</b>	Des contr�les techniques sont en place (ex.: protecteurs fixe sur une machine, syst�me de ventilation automatis�, garde-corps, interverrouillage)	2
<b>Improbable</b>	Pratiquement impossible, �limination � la source	1

## ANNEXE 4. Échelle des niveaux de risque

Indice de risque		Actions	Délai de correction
Pointage	Niveau de risque		
≥ 800	(5) Très élevé	<b>On doit envisager de cesser l'activité ou l'opération.</b> Des mesures doivent être mises en place immédiatement. Une méthode de travail sécuritaire et détaillée est nécessaire et sa mise en œuvre doit être surveillée	Immédiat
400 à 799	(4) Élevé	<b>Action requise le plus tôt possible.</b> Des mesures doivent être prises afin d'éliminer ou de réduire le niveau de risques dans un délai donné.	Court terme
200 à 399	(3) Modéré	<b>Action requise.</b> Risque doit être réduit mais situation sans caractère d'urgence. Privilégier les solutions économiques tout en répondant aux exigences.	Moyen terme
70 à 199	(2) Faible	<b>Risque possible.</b> S'assurer que la situation correspond aux exigences légales et objectifs de la Ville. Maintenir la surveillance et le contrôle.	Long terme ou selon préoccupations locales
5 à 69	(1) Très faible	<b>Risque acceptable.</b> Correspond aux exigences légales et objectifs de la Ville. Aucune mesure ultérieure requise. Maintenir la surveillance et le contrôle.	Aucun ou selon préoccupations locales